



N° D'IMPRIMÉ C 60613403

PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE VOLONTAIRE
D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

Auto
Sécurité

Exemplaire conservé par le centre

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE		DATE DU CONTRÔLE		N° DU PROCÈS-VERBAL	
Contrôle volontaire total		15/07/2025		25026561	
FONCTIONS CONTRÔLÉES		DÉFAILLANCES CONSTATÉES			
Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.		Défaillances mineures : 5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger ARD 5.2.3.i.1. PNEUMATIQUES : La pression des pneumatiques est anormale ou incontrôlable ARD 5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu AVG , AVD			
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE					
N° D'AGRÈMENT : S013C026					
(9)RAISON SOCIALE : SARL CONTROLE DU GARLABAN					
(3) COORDONNÉES : 323 BD VOLTAIRE RN 8 13821 LA PENNE S/ H. Tél : 04-91-24-72-98					
(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR					
N° D'AGRÈMENT : 013C1610					
SIGNATURE :					
IDENTIFICATION DU VÉHICULE					
(2) Immatriculation et pays		Date d'immatriculation		Date de 1ère mise en circulation	
GH-769-SW (F)		27/07/2022		27/07/2022	
Marque		Désignation commerciale			
PEUGEOT		308			
(1) N° dans la série du type (VIN)		(5) Catégorie internationale		Genre	
VR3FBYHZTNY585330		M1		VP	
Type / CNIT		Energie			
M10PGTVP129J456		GO			
Document(s) présenté(s)					
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice					
KILOMÉTRAGE RELEVÉ					
81143					
MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES					
		AVANT		ARRIERE	
		G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :		+1.2 m/km			
Dissymétrie suspension ($\leq 30\%$) :		1 %		0 %	
Forces verticales :		892 daN		534 daN	
Frein de service					
Forces de freinage :		290 daN	284 daN	180 daN	153 daN
Déséquilibre (<20%) :		3 %		15 %	
Forces de freinage (efficacité) :		290 daN	284 daN	180 daN	153 daN
Taux d'efficacité global ($\geq 58\%$) : 63 %					
Frein de stationnement Taux d'efficacité ($\geq 18\%$) : 20 %					
Émissions à l'échappement					
Opacité des fumées(0.51 m-1)		C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1			
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :		-2.3 %		-1.5 %	